

2026
2030



Groupe Air France
**LE POUVOIR
D'AGIR !**

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU **GROUPE** **AIR FRANCE**

UN C.A. C'EST QUOI ?



Le Conseil d'Administration d'une société ou d'un groupe **est chargé d'élaborer et de valider les décisions stratégiques des entreprises du groupe**, il contrôle leurs mises en œuvre opérationnelles, s'assure de la maîtrise des risques, **dresse et approuve les comptes sociaux**, résultats et budget.

Le Conseil d'Administration n'est ni une instance de gestion quotidienne de l'entreprise, domaine qui reste du ressort des différentes directions sous la tutelle du comité exécutif, des RH et des partenaires sociaux, ni une instance « revendicative ».

QUI COMPOSE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

Le CA du Groupe Air France compte 11 membres :

- 3 administrateurs issus de l'exécutif
- 3 administrateurs extérieurs dits « indépendants »
- **5 administrateurs élus par les salariés**
(1 pour le PNT, 1 pour le PNC, 3 pour le PS (1 pour les cadres et 2 pour les autres salariés)).

Les administrateurs « salariés » représentent les salariés des différentes entités du groupe au sein du conseil. Ils font entendre la voix des personnels et alertent les autres administrateurs sur les **conséquences sociales des décisions prises par le conseil**.

Tous les administrateurs ont juridiquement le même statut et la même responsabilité de **préserver les intérêts économiques de l'entreprise**.

La CFDT Groupe Air France est un syndicat qui pratique la politique contractuelle alliant, dans un double intérêt, celui de l'entreprise et celui des salariés, avec la garantie de l'emploi en France comme préambule à tout accord.



Mélisa OUADI et Gaël AMAUDRY (actuellement administrateur représentant les cadres), les têtes de liste CFDT pour les collèges autres salariés et cadres, sauront donc mieux que d'autres défendre cet équilibre et **s'engagent à vous représenter** dans le respect de ces valeurs au sein du Conseil.

Leur expérience dans différents secteurs et leur investissement de longue date dans le seul syndicat de groupe leur a conféré une **connaissance solide d'Air France et de ses filiales**. Leur sérieux et la pertinence de leurs actions sont des gages d'efficacité et donneront du poids à leurs prises de positions dans les débats face aux autres administrateurs.



Gaël Amaudry
Collège
Cadres



Mélisa Ouadi
Collège
Autres salariés

POURQUOI UN.E ADMINISTRATEUR.TRICE DES SALARIÉS ?

L'administratrice/administrateur vise à obtenir plus de responsabilité sociale (RSE), plus de respect de l'intérêt général et des salariés en particulier. Il/elle vise à favoriser la prise en compte du point de vue des salariés dans les délibérations des conseils, mais aussi à aider l'appropriation par tous les salariés de la stratégie du groupe. C'est un canal d'informations supplémentaires, il/elle enrichit les débats du conseil par un mode de questionnement souvent différent et complémentaire. Il/elle agit en tant que salarié, citoyen et militant.

La CFDT Groupe Air France s'est toujours battue pour une présence forte des représentants des salariés au sein des Conseils d'Administration et est la première en nombre d'élus dans les conseils en France.

SILVIA ET GAËL : UN MANDAT ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

Durant ces quatre dernières années, Silvia Gonzales et Gaël Amaudry se sont pleinement investis au sein du Conseil d'Administration, avec une présence active et régulière. Leur engagement a permis de **porter une voix attentive aux réalités des salariés**, en plaçant les préoccupations des équipes au cœur des débats. Ils ont notamment œuvré pour :

- **Défendre les conditions de travail** : en soulignant les impacts des changements organisationnels sur les équipes, ils ont intégré systématiquement la dimension sociale dans les discussions et les décisions, qu'elles soient financières ou économiques.
- **Participer activement aux réflexions stratégiques** : situation financière, renouvellement de la flotte, projets industriels, mais aussi dans les comités tels que le Comité d'Audit et le Comité de Sécurité des Vols, où leur expertise et leur rigueur ont été reconnues.
- **Assurer une communication transparente avec les équipes**, notamment à travers la Lettre des administrateurs, pour partager les enjeux et les décisions du conseil.
- **Être présents sur le terrain**, afin de rester au plus près des préoccupations des salariés et de relayer leurs retours au sein des instances.

Leur mandat a été guidé par une écoute constante et une volonté d'allier performance économique et respect des équipes, pour un équilibre au service de tous.

**Du 31 mars
au 14 avril**

VOTEZ CFDT

**Pour une gouvernance
à l'écoute des salariés**

